



## RAPPORT D'ACTIVITÉS AEQ – 2023-2024

### MISE EN CONTEXTE

Le ministre de l'Économie et de l'Innovation, la ministre déléguée à l'Économie et la Municipalité régionale de comté (MRC) La Côte-de-Beaupré ont conclu une convention d'aide financière précisant *les modalités et les conditions de versement d'une subvention d'un montant maximal de 900 000 \$ du MINISTRE à la MRC pour la période du 5 février 2021 au 31 mars 2025, afin de permettre la création du réseau « Accès entreprise Québec »*. La MRC a confié la gestion de cette convention, comme le permet le MEI, à Développement Côte-de-Beaupré qui agit à titre d'organisme mandataire. Le présent rapport d'activités présente les principaux résultats pour l'année 2022-2023 et couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024.

#### Année 2020-2021

L'an 1 couvre une période de moins de deux mois. La principale activité aura été la mise en place du réseau Accès entreprise Québec par l'équipe de direction et le conseiller aux entreprises déjà en place.

- Inclusion du mandat AEQ dans l'Entente de délégation MRC – DEVCDB
- Élaboration du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2020-2025
- Concours pour engagement de deux nouvelles ressources dédiées au soutien et développement de l'entrepreneuriat – conseillers aux entreprises

#### Année 2021-2022

L'an 2 couvre une période de douze mois. Cette première année complète marque le début significatif du déploiement du réseau Accès entreprise Québec sur le territoire. Deux nouveaux conseillers aux entreprises s'ajoutent au conseiller déjà en poste et à l'équipe de DEVCDB, dont le mandat est le développement local et économique et le soutien à l'entrepreneuriat, tant privé, collectif et que d'économie sociale. Les principales activités de cette première année complète :

- Engagement de deux conseillers aux entreprises
- Adoption du PIAR 2020-2025 par le conseil d'administration de DEVCDB en avril 2021
- Promotion du réseau AEQ et ajout du visuel sur les outils de communication
- Suivi et mise en application du PIAR 2020-2025
- Formations diverses des conseillers aux entreprises

### Année 2022-2023

L'an 3 couvre une période de douze mois. Deux postes de conseillers liés à la convention Accès Entreprise Québec ont couvert les douze mois de l'année, alors qu'un troisième est lié à Développement Côte-de-Beaupré. Au service de l'entrepreneuriat dans la région, c'est 3 conseillers aux entreprises et une équipe totalisant 14 personnes qui œuvrent au sein de Développement Côte-de-Beaupré. Au terme de l'année 2022-2023, deux conseillers aux entreprises ont quitté pour relever de nouveaux défis. Une équipe de 3 conseillers aux entreprises est complétée dès la mi-mai 2023.

### Année 2023-2024

L'an 4 couvre une période de douze mois. Deux postes de conseillers liés à la convention Accès Entreprise Québec ont couvert les douze mois de l'année, alors qu'un troisième est lié à Développement Côte-de-Beaupré. Au service de l'entrepreneuriat dans la région, c'est 3 conseillers aux entreprises et une équipe totalisant 14 personnes qui œuvrent au sein de Développement Côte-de-Beaupré dont le mandat est le développement local et économique et le soutien à l'entrepreneuriat, tant privé, collectif et que d'économie sociale. Les principales activités de l'année 2023-2024:

- Promotion du réseau AEQ et ajout du visuel sur les outils de communication
- Suivi et mise en application du PIAR 2020-2025
- Formations diverses des conseillers aux entreprises

**Tableau des actions 2023-2024**

<b>Actions mises en place 2023-2024</b>	<b>Synthèse des résultats *PIAR en annexe présente les résultats détaillés</b>	<b>Commentaires</b>
PIAR – ENJEU 1 / OBJECTIF 1  Doter la région de deux ressources additionnelles en publiant une offre d'emploi incluant ces critères :  Baccalauréat en administration des affaires ou économie ou dans une discipline appropriée  Aptitudes en analyse financière; en prospection et vente; de communications écrites et verbales; en concertation du milieu	2 ressources ont été embauchées en avril 2021  Au 31 mars 2023 : 2 conseillers aux entreprises en poste. A la mi-mai, une nouvelle ressource complète l'équipe de 3 conseillers aux entreprises.	Les deux ressources se sont bien intégrées à l'équipe en place.

<p>PIAR – ENJEU 2 / OBJECTIF 1</p> <p>Accompagner l'entreprise ou initier les projets porteurs et structurants visant le développement des affaires, l'attractivité du territoire et le partage des ressources techniques, financières et humaines parmi les secteurs suivants :</p> <p>Agroalimentaire, Agriculture et Forêt</p> <p>Culture, Patrimoine, Paysage</p> <p>Artères Route 138 et Avenue Royale (développement commercial, dynamisation des centres villes et aménagement du territoire)</p> <p>Parcs industriels</p> <p>Tourisme</p> <p>Transport et Mobilité durable</p>	<p>Les trois ressources AEQ ont contribué à réaliser des actions d'accompagnement, de réalisation et d'initiation de projets porteurs</p> <p>En lien direct avec les indicateurs AEQ :</p> <p>82 projets d'entreprises accompagnés comparativement à 71 en 2022-2023</p> <p>35 référencements comparativement à 15 en 2022-2023</p> <p>9 projets collectifs, comparativement à 8 en 2022-2023</p> <p>8 initiatives, comparativement au même nombre en 2022-2023</p>	<p>Les ressources AEQ se sont montrées d'une grande aide dans l'élaboration et la réalisation des projets de Développement Côte-de-Beaupré et de la MRC de La Côte-de-Beaupré</p> <p>Aux ressources AEQ, se joignent l'équipe de professionnels sectoriels de DEVCDB qui contribuent à l'accompagnement de projets d'entreprises, plus souvent de nature collective ou d'économie sociale</p>
<p>PIAR – ENJEU 3 / OBJECTIF 1</p> <p>Améliorer et faire connaître les outils, les fonds et les services offerts aux entreprises</p> <p>Développer ou identifier des programmes d'accompagnement financiers et techniques et établir des partenariats multisecteurs visant le soutien à l'entrepreneur dans son projet d'affaires ou tout autre porteur de projet privé ou public</p> <p>Susciter le développement de la recherche et de l'innovation, l'optimisation de la productivité et les nouvelles pratiques écoresponsables dans les entreprises</p> <p>Soutenir ou porter les initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale</p>	<p>Les ressources AEQ ont mis en place un plan d'action qui inclut ces actions et ce plan est en cours d'exécution.</p>	<p>Les actions se retrouvent dans le document de reddition de compte préparé par les conseillers AEQ et dans le Palée 2022-2024.</p>

Développer les compétences et la performance		
<p>PIAR – ENJEU 3 / OBJECTIF 2</p> <p>Diffuser et mettre en œuvre la Stratégie main-d'œuvre de la Côte-de-Beaupré</p> <p>Concerter le milieu sur l'enjeu de la mobilité et l'attractivité du territoire pour favoriser la venue et la rétention des travailleurs, des nouveaux arrivants et des immigrants sur le territoire</p>	<p>Une ressource AEQ et un professionnel sectoriel contribuent à l'élaboration d'un plan visant l'intégration de travailleurs étrangers, en collaboration avec la MRC de la Côte-de-Beaupré et le MIFI</p>	<p>Le plan d'action a été soumis au MIFI pour demander une aide financière. En 2023-2024, le plan d'action est mis en œuvre. Les actions concrètes figurent également dans le Palée 2022-2024.</p>
<p>PIAR – ENJEU 4 / OBJECTIF 1</p> <p>Définir les stratégies de communication pour faire connaître, voire reconnaître DEVCDB et AEQ comme l'organisme de référence pour l'entrepreneuriat et le développement local</p> <p>Coordonner l'ensemble des actions visant l'émulation d'une vie associative dont les acteurs sont engagés envers l'entrepreneuriat et le développement local et favoriser le réseautage, le maillage, le partenariat</p> <p>Doter l'organisation des ressources humaines, techniques et financières pour la réalisation des mandats de développement de l'entrepreneuriat et de développement local</p>	<p>Les conseillers AEQ ont élaboré une stratégie de commercialisation incluant un volet communication et réseaux sociaux</p>	<p>La stratégie est élaborée et se déploie en continu.</p>
<p>PIAR – ENJEU 4 / OBJECTIF 2</p> <p>Adhérer au réseau AEQ et développer/utiliser les outils communicationnels et opérationnels</p> <p>Participer aux formations, ateliers, activités visant le développement des compétences des ressources dédiées aux entrepreneurs du territoire</p> <p>Développer les compétences à la fois des conseillers aux entreprises et des entrepreneurs</p>	<p>Les conseillers ont tous adhéré à la plateforme AEQ et suivent toutes les formations offertes par le réseau AEQ.</p>	<p>Les conseillers font partie de la solution puisqu'ils offrent eux-mêmes des formations aux entrepreneurs, mais aux autres conseillers AEQ.</p>

Annexe A : PIAR 2020-2025 / Résultats au 31 mars 2024

Annexe B : PIAR 2020-2025 / Mise à jour du PIAR 2020-2025

## **AURES DOCUMENTS TRANSMIS PAR FORMULAIRE INTERNET – PGMAR / MEI**

- Reddition de compte 2023-2024
- États financiers 2023 de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- États financiers 2023 de Développement Côte-de-Beaupré (DEVADB)
- Liste des formations et fournisseurs pour lesquels DEVADB a assumé des frais
- Honoraires – Enveloppe 100 K
- Outils indicateurs AEQ – documents confidentiels